

## Réunion sur les Temps Activités Périscolaires

11/01/2016

### Présents :

DD, Delphine Derudder : IFAC, Directrice territoriale

G, Géraldine ? : IFAC, adjointe à la directrice territoriale

M, Millie : IFAC, directrice TAP Pomme Ste Madeleine

JB, Joëlle Bonhomme : directrice de l'école maternelle Pomme Ste Madeleine

Asso : L'équipe FCPE déléguée des parents d'élèves

### Préambule

**DD** : les équipes d'animation IFAC sont formées, les intervenants commencent à intervenir dans les écoles ... Le temps est maintenant venu pour les réunions avec les délégués des parents d'élèves.

**Asso, JB** : 84 enfants inscrits dont 40 à 60 présents à chaque séance TAP

### Quelle est l'organisation hiérarchique au sein de l'IFAC ?

**N** : Keira, directrice adjointe déléguée à la maternelle

**N+1** : Millie, directrice TAP Pomme Ste Madeleine, maternelle et primaire. En charge de tous les problèmes locaux

**N+2** : Delphine Derudder, Directrice territoriale, gère 15 écoles, en charge des questions d'organisation plus globales

**N+3** : Patrick Zabala et Laetitia Mondongou

**DD** : la mairie a refusé qu'il y ait une dir maternelle, une dir primaire étant donné le faible nombre d'inscriptions. C'est un groupe scolaire à faible nb inscription, donc ils ont accepté seulement une dir et deux adjointes

## Communication

**Asso** : Les parents, qui ont répondu au questionnaire distribué par les délégués des parents ou les parents qui ont discuté avec les délégués, font remonter en tout premier lieu un manque de communication sur les TAP. Avoir des infos est un sujet très sensible pour des parents d'enfants de maternelle. La communication est la priorité numéro 1.

**DD** : les infos sont sur le site de la mairie. l'IFAC donne l'info, on peut téléphoner à l'IFAC, l'IFAC était là en début d'année pendant une semaine MAIS l'IFAC refuse de rencontrer les parents en réunion à cause de très mauvaises expériences l'an passé (parents très agressifs envers le personnel IFAC). La communication par flyers n'est pas possible non plus car la procédure IFAC de validation en interne du contenu prend deux mois.

**JB** propose de donner du temps à l'IFAC en réunion de début d'année pour communiquer avec les parents. Ou à l'occasion d'autres réunions avec les parents

**Asso**: nous avons des canaux de communication vers les parents. Peut-on présenter les animateurs sur le blog de l'asso ? **DD** : non

**Asso** : peut-on diffuser le planning des TAP auprès des parents. **Millie** : OUI.

**Asso** : Peut-on présenter les travaux réalisés ? Il faut des photos des travaux (sans visage). Jean Luc (asso) propose de se déplacer pour prendre des photos. Réponse : oui c'est possible, sous la responsabilité de DD

**Asso**: pourquoi pas en fin de cycle un affichage, une représentation pour exposer les réalisations (et donc rencontrer les animateurs).

**DD** : non pas possible de rencontrer les animateurs. **DD** : tant qu'il y a le plan vigipirate, très dur d'ouvrir l'école pour voir les travaux. Eventuellement affichage du projet IFAC en fin d'année lors de la fête de l'école (en présence de l'IFAC). Problème : les animateurs ne peuvent venir que le jeudi. **DD** OK pour représenter l'IFAC, mais l'IFAC n'est pas d'accord pour l'instant.

**Asso** : c'est un réel problème, ça n'existe nulle part ailleurs (école, centre aéré...) de ne pas pouvoir rencontrer les animateurs. S'il n'y a pas de communication, il n'y pas de confiance, il n'y aura pas d'inscriptions supplémentaires !

**Asso** : peut-on prévoir une réunion pour préparer la rentrée prochaine. **DD** : Millie dispo jusqu'en Juillet. Prévoir une réunion avec elle.

Note de l'asso: après la réunion nous avons vérifié et seul un numéro de fixe est affiché, ce numéro ne répondait pas en début d'année. IL ya quelques informations génériques sur le site de la mairie mais aucune information sur le contenu des TAP école par école...

## Contrat entre la mairie et l'IFAC

Marché TAP : IFAC a signé un contrat avec la mairie jusqu'en 2018 (présente année + deux années pleines). Signature 18/08/2015.

Le PEDT est consultable sur le site de l'IFAC ou de la mairie.

Concernant le fonctionnement (jeudi, mardi, tous les jours...), les conseils d'école votent mais ne sont pas décisionnaires. Le contrat prévoit une demi-journée par semaine (et pas 3/4h par jour).

Cahier des charges signé par l'IFAC prévoit des intervenants extérieurs dans toutes les écoles (en primaire la ludothèque se déplace).

## Activités durant les TAP

**Asso** : Peut-on proposer des intervenants extérieurs ?

**DD** : il manque des intervenants. Si vous connaissez des intervenants, envoyer un email (elle transmettra à Mme Henry responsable des intervenants). Les intervenants doivent être soit une association, soit un autoentrepreneur (pour assurances). Fournir un devis pour un nombre de de séances allant de vacances à vacances. **Asso** : nous avons des intervenants à proposer (réseau d'animateurs, association des petits débrouillards...)

**Solène Merrer de l'Asso** : les p'tits débrouillards forment des animateurs. Est-ce que ça intéresse les animateurs IFAC. **DD** : IFAC a déjà 4 formations de 2 jours pour TOUS les animateurs IFAC.

**Millie** : cycle d'activité actuel « vivre ensemble ». Cycle suivants « biodiversité » puis Cycle « éveil corporel ». Le planning est affiché à chaque rentrée (quand les animateurs ont préparé ce qu'ils allaient faire).

**Asso** : est ce que les petites sections, moyenne, grande sont séparées ? **Millie** : normalement les 3 sont séparées (les petits dorment jusqu'à 15h) sauf si projet commun (par ex moyenne et gde section).

**Asso** : peut-on réfléchir à une autre organisation, pas par tranche d'âge mais par thématique auxquelles les enfants s'inscriraient. **DD, Millie** : oui.

**DD** : ne veut plus de période de 3 mois de flottement en début d'année. Tout le programme doit être bloqué en Juin. Dialoguer avec Millie pour mettre en place les choses pour la rentrée prochaine plus rapidement.

**DD** : pas de sortie tant que le plan Vigipirate est en vigueur. Si projet sortie, il faut le présenter à Millie quelques mois à l'avance.

## Inscriptions aux TAP

Lors d'un changement de situation (déménagement, parents qui ne travaillaient pas et qui se mettent à travailler) : les inscriptions sont prises toute l'année !

Sans changement de situation, les inscriptions sont prises sur une semaine en début septembre, et début Janvier

**DD** : il y aura une inscription TAP à chaque rentrée de vacances scolaires

## Organisation, sécurité

**Aso** : il y a des problèmes de sécurité, plan d'évacuation... l'IFAC devrait travailler avec l'école. Fiches sanitaires IFAC : dispo ds l'école

**Aso** : la remise des enfants aux parents est problématique

**DD**: L'IFAC ne travaillera pas avec le personnel de l'école pour ce qui concerne la remise des enfants aux parents. Si il faut à nouveau 3/4h l'an prochain pour remettre les enfants, ils prendront 3/4h. En espérant que ça aille plus vite qu'en début d'année (par rodage)

## Garderie du matin

**Aso** : est-ce que la garderie du matin va fonctionner dès le premier jour l'an prochain ? **DD** : on ne peut pas certifier que ça démarrera dès le premier jour.

**JB, DD** : Depuis Septembre le paiement de la garderie n'a pas été prélevé. La somme s'accumule. Les parents s'inquiètent (ca va faire des gros montants). C'est la mairie qui a du retard dans son travail. A priori la mairie devrait prélever des petites sommes et pas tout d'un coup.